

RN19

Dévi-
ation de
Port-sur-Saône

RN 19 – Déviation de Port sur Saône

AFGC

4 avril 2019

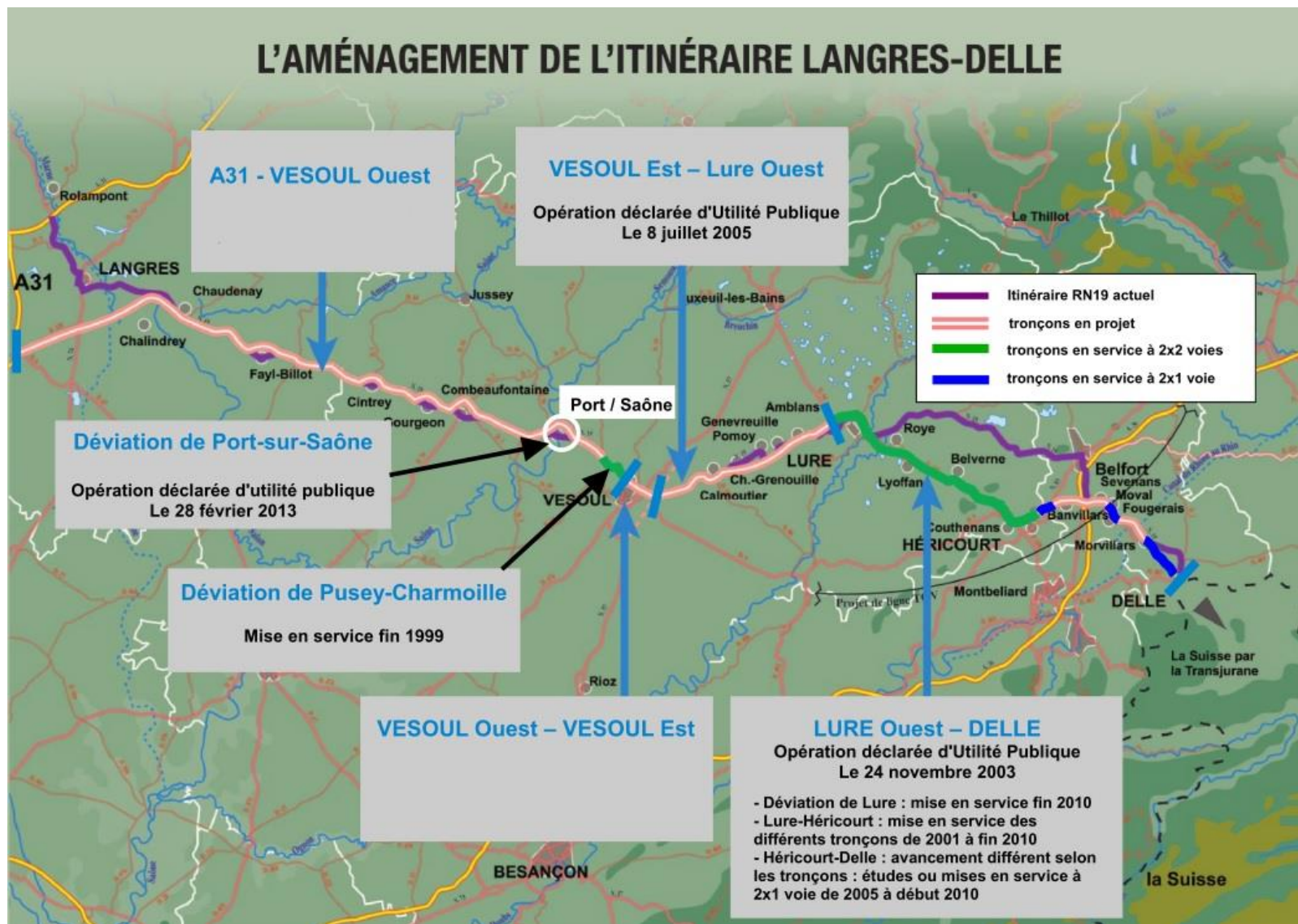


S Schmit
L Plançon

Objectifs du projet

- Améliorer les conditions de circulation sur l'axe RN 19 entre l'Ouest de Port-sur-Saône et la déviation de Pusey / Charmoille, et d'autre part dans le centre de Port-sur-Saône.
- Améliorer le cadre de vie des riverains et le fonctionnement urbain du centre de Port-sur-Saône.
- Maintenir et développer le potentiel économique du bassin d'emploi du nord Franche-Comté, en contribuant à améliorer la desserte du département de la Haute-Saône. Maintien des activités économiques (PSA).

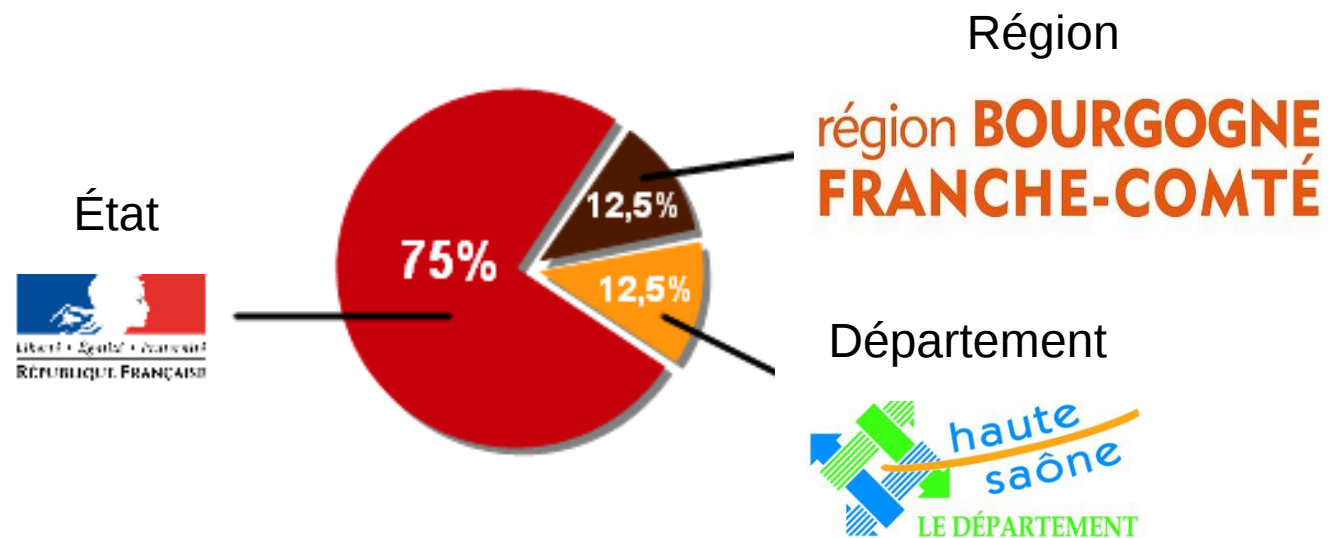
Aménagement RN 19



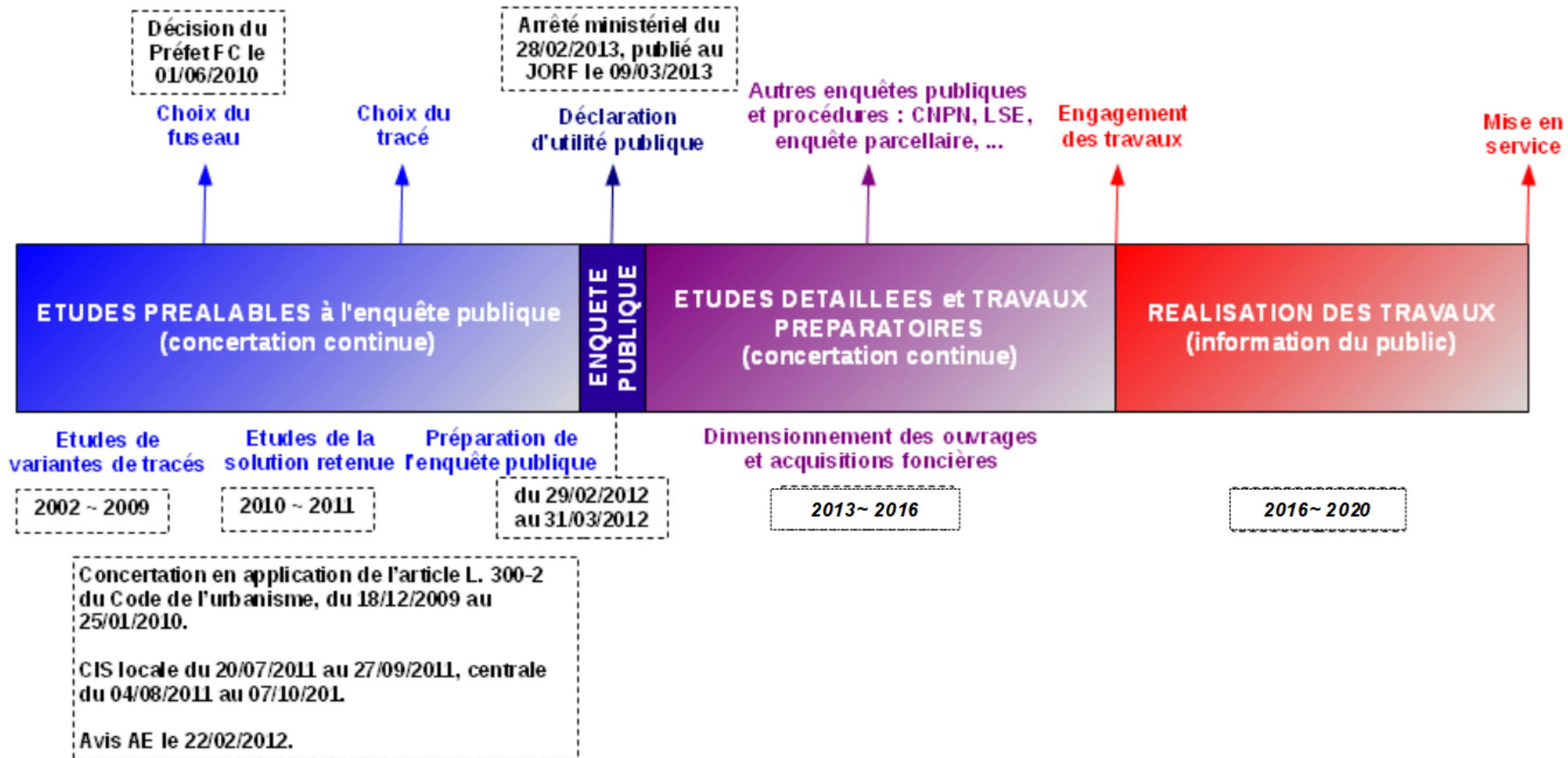
Financement

- Montant opération 130,2 M€ (4,2 M€ PDMI + 126 M€ CPER 2015-2020) :

- .Études : 2,6 M€
- .Acquisitions Foncières : 4,2 M€
- .Travaux : 123,4 M€



Calendrier de l'opération



Procédures réglementaires

- Arrêté portant dérogation au titre des espèces protégés du 10 juin 2015
 - Compensation :
 - Îlots de sénescence
 - Mise en place d'arbres gîtes pour les chiroptères
 - Restauration de zone humide favorable au Cuivré des marais
 - Plantation et gestion d'un verger
 - Plantation de haies
 - Gestion extensive de prairies
 - Mise en place de surface herbacées favorables aux reptiles
- Arrêté au titre de la loi sur l'eau du 5 janvier 2016

Procédures réglementaires

- Contrôles et visites du coordonnateur environnement jusqu'à la fin des travaux
- Mise en place d'un marché de travaux environnementaux
- Mise en place d'un marché de suivi de la qualité des eaux souterraines et superficielles



Assainissement

- Rétablissement des bassins versants naturels :
 - 2 viaducs qui assurent la transparence hydraulique de la Saône et de la Scyotte
 - 31 ouvrages hydrauliques dont 10 passages mixtes hydrauliques + 5 passages petite faune ;
- Assainissement de la plate-forme routière
 - Collecte des eaux pour acheminement vers les bassins de traitements
 - Cunette bétonnée privilégiée (pour éviter les dispositifs de retenues)
 - Caniveaux bétonnés en transition en amont et aval des OA
- Cinq bassins de traitement

Aménagement paysagers et traitement architectural des OA

- Adoucissement de merlon avec restitution des emprises à l'agriculture
- Optimisation des emprises au regard de la gestion future.
- Conception des talus de déblais de grande hauteur avec risbermes ou talus Royal®.
- Choix d'un projet végétal en continuité de l'existant :
 - Reconstitution de lisières à l'interface des bois existants (pré-bois, ...).
 - Plantation de boisements de compensation.
 - Plantation d'arbustes sur talus (haies arbustive ou « pie-grièche » ou arborée, pré-vergers, ...).
 - Réalisation de modelés paysagers (RD6, RD100, Est du bois de la craie).
- Principes d'aménagement paysager des bassins, avec talus en pentes douces et plantation d'hydrophytes.
- Principes d'aménagement architectural et paysager des ouvrages d'art, des rétablissements et du PGF.

Traversée du bois de la craie



Avantages du traitement des talus selon la technique dite « Talus Royal ® » :

- optimisation des emprises ;
- meilleure intégration ;
- réutilisation des matériaux dans les terrassements.

L'équipe Projet

- Maître d'ouvrage :
 - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Bourgogne Franche-Comté / Service Transports, Mobilité, Infrastructures (STMI).
- Maître d'œuvre :
 - Direction Interdépartementale des Routes de l'Est (DIRE) : Service d'Ingénierie Routière (SIR) d'Alsace Franche-Comté et Service Ouvrages d'Art (SOA)
 - CEREMA /DTr CE / Division Laboratoire de Lyon - DOA : ouvrages d'art non courants,
- Assistances à maîtrise d'ouvrage et à maîtrise d'œuvre sur plusieurs thématiques :
 - CEREMA / Dtr Est : ouvrages d'art courants, assistance en environnement, étude acoustique et étude de trafic,
 - CEREMA / Dtr CE / DLCF : études hydrogéologiques, modélisation hydraulique de la Saône,
 - CEREMA / Dtr CE / DLA études géotechniques, étude des terrassements et des chaussées, ...

L'équipe Projet

- Assistanes à maîtrise d'ouvrage et à maîtrise d'œuvre extérieures :
 - GEOTEC : sondages et études géotechnique (mission G2) et fondations OANC,
 - EGIS : études d'assainissement et DLE,
 - Groupement JNC / STRATES : études architecturales et paysagères,
 - Groupement INGEROP / Ecolor : conseiller environnement,
 - Qualiconsult : coordination sécurité et protection de la santé,
 - ALGOE : ordonnancement,
- Exploitant (associé à la conception) :
 - DIR EST / Division Exploitation de Besançon / District de Remiremont

Les missions du maître d'œuvre

- PRO ⁽¹⁾
- ACT ⁽²⁾, EXE ⁽²⁾, VISA ⁽²⁾, DET, APC, AOR
- Assistance diverses au MOA (schéma directeur de signalisation)
 - ⁽¹⁾ avec assistance prestataires divers (Cerema, SOA, Sesyr, EGIS, Strates etc..)
 - ⁽²⁾ avec assistance SOA, SESYR, CEREMA

Le Projet



Présentation de l'opération

- Section neuve 7,9 km
- 9 OA dont 3 ANC
 - Viaduc de la Saône 600 m
 - Viaduc de la Scyotte 190 m
 - OA SNCF



Principales caractéristiques

- Statut de la voie : route express.

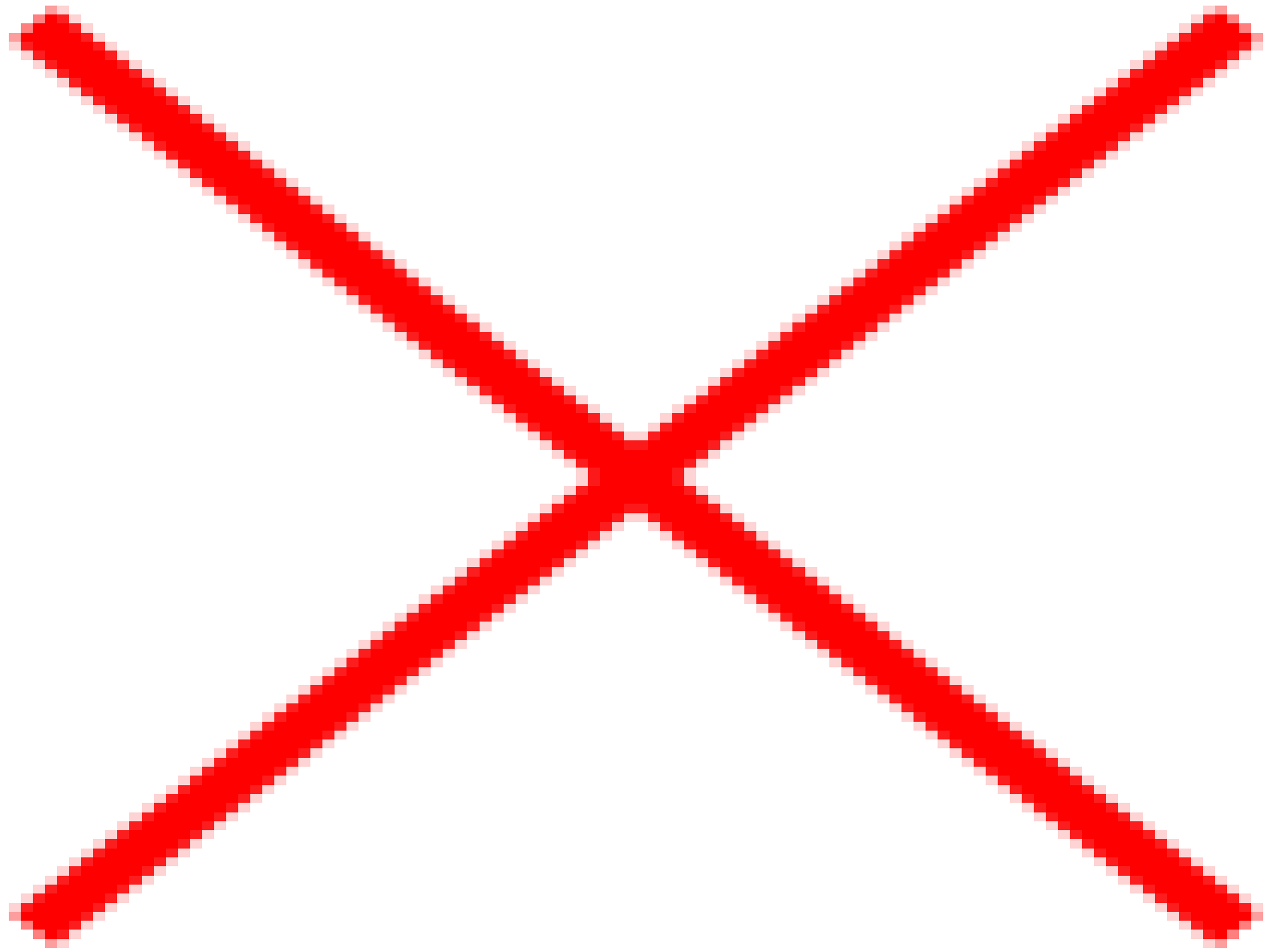


- Référentiels : - section courante : catégorie L2 - ICTAAL 2000, 2 × 2 voies
- rabattement Ouest : 2 × 1 voie

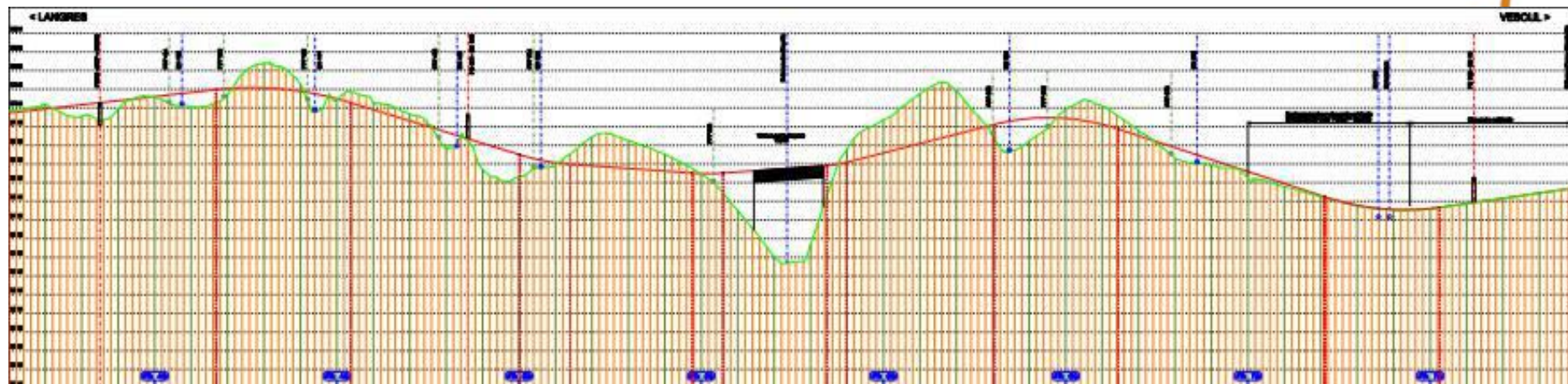
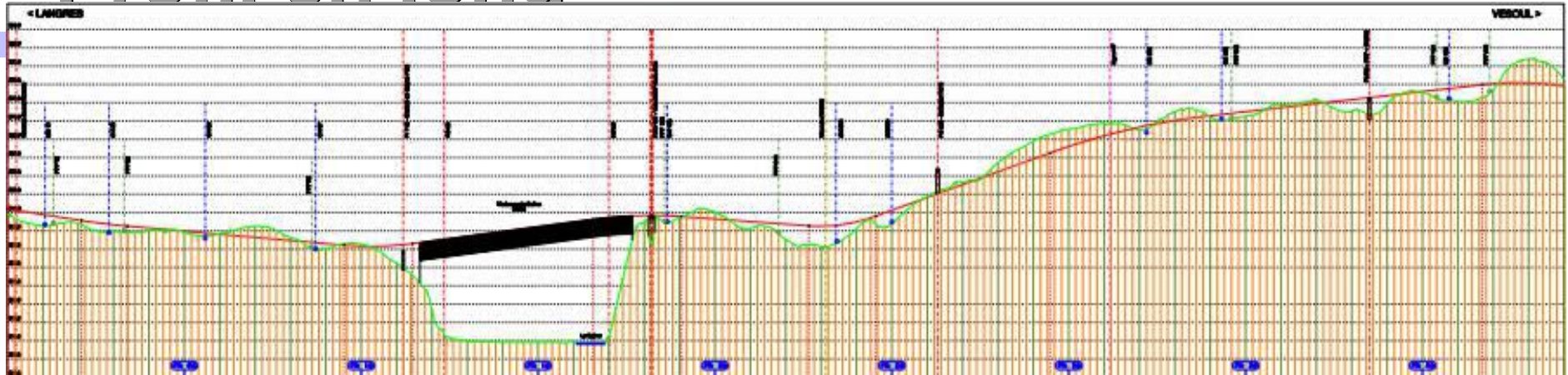


Trafic horizon 2025 : 16 500 véh./jour dont 22% de PL en partie Est,
13 200 véh./jour dont 27% de PL en partie Ouest.

Profil en travers

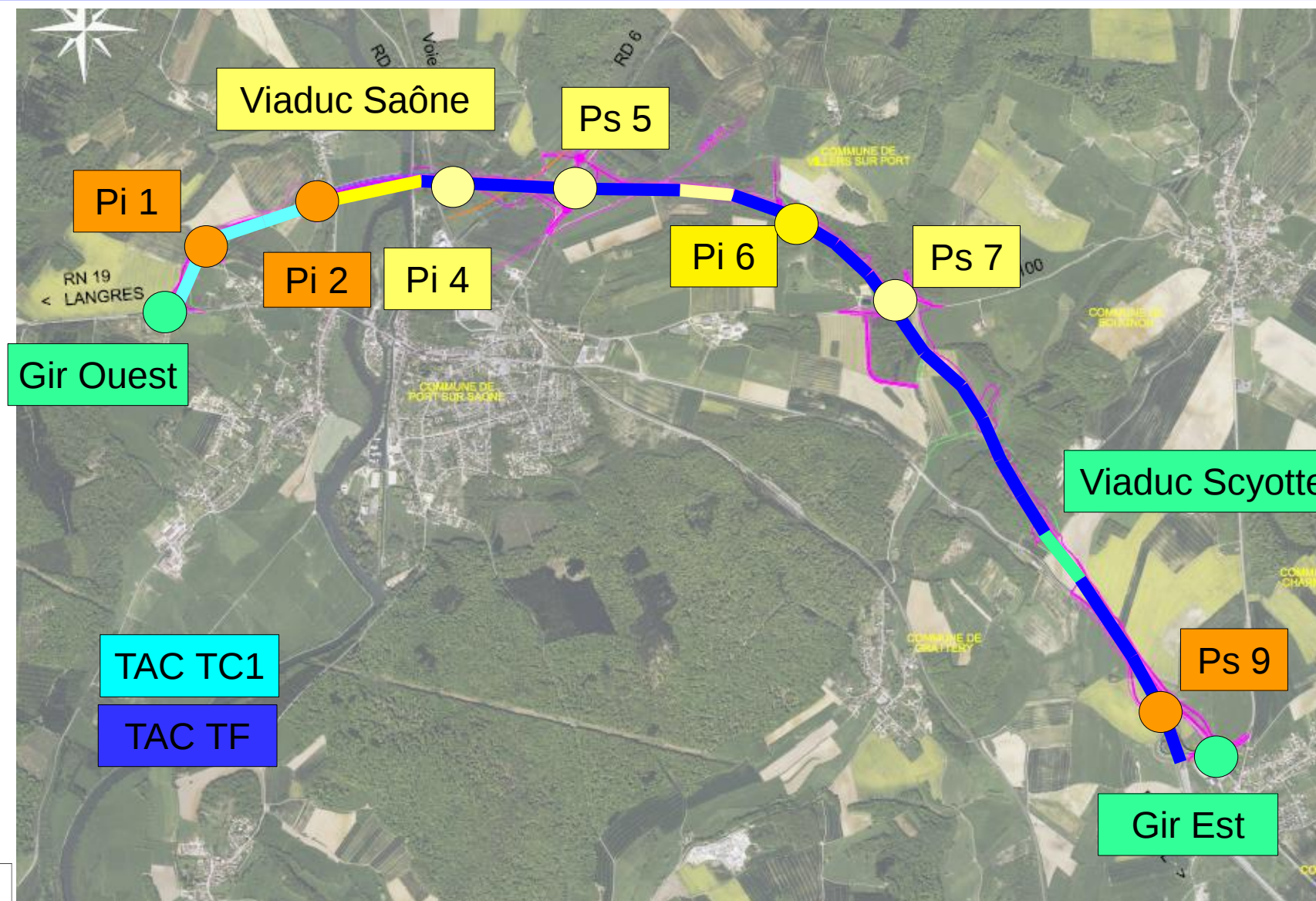


Profil en lona



- Volume de déblai section courante : 552 000m³
- Volume de déblai réutilisable : 361 000 m³ soit 65,4 %
- Volume des besoins en remblai : 293 500 m³ dont PST : 78 500 m³
- Matériaux calcaires du déblai D 20 utilisables pour PST et une partie de la CDF.
- Mise en dépôt en modelés et adoucissement de talus : 191 000 m³

L'ordonnancement spatial



Merci pour votre attention

FIN

